

«Accompagner»

Interview de Guy Leroy

Le P. Guy est à la fondation de la Communauté Maranatha de Bruxelles. Religieux de l'Assomption, et prêtre depuis 1984, il a lancé l'association «Accompagner». Par son activité, celle-ci aide les plus démunis à se prendre en main. Guy en parle avec une conviction communicative.

Seul avec ses problèmes

Comment as-tu été amené à mettre en route le projet «Accompagner»?

Durant des réunions de prière, j'ai souvent été interpellé par des prières qui étaient de véritables cris vers Dieu. Une personne, vivant une situation très pénible, prenait le Seigneur à partie. Elle l'appelait à l'aide. Elle lui témoignait sa confiance et s'abandonnait à lui. Je ne me sentais pas le droit de rester insensible à ces appels de détresse, et il m'arrivait d'éprouver un véritable malaise lorsque je me contentais de souhaiter une bonne soirée à telle personne qui repartait affronter, seule, ses problèmes. Aussi lorsqu'un membre du groupe de prière me demanda mon aide pour accompagner, dans des démarches, certaines de ses connaissances en détresse, j'ai immédiatement été d'accord.

Inégalités

Peux-tu dire ce qu'ont été ces démarches? Quelle expérience en as-tu retirée?

Un jour, j'accompagnais une maman africaine chez un avocat. Nous

avons rendez-vous. Une employée nous a invités à rejoindre la salle d'attente, qui était déjà noire de monde, au sens propre comme au sens figuré. Nous avons attendu trois heures. Enfin, quelqu'un vint demander si madame N. était là. Comme notre arrivée avait bien été notée par l'employée de l'accueil, la question était plutôt destinée à savoir si madame N. ne s'était pas lassée d'attendre. Mais nous étions toujours là. Je me suis levé le premier. Aussitôt, je me suis entendu dire: «Mais mon Père, il fallait vous annoncer, nous vous aurions fait entrer». J'ai répondu: «Je ne viens pas pour moi, j'accompagne Madame N.». J'avoue ne pas avoir apprécié ce favoritisme lié à la couleur de ma peau et à ma croix. Mais cela en dit long sur les inégalités subies par des personnes dans leur vie quotidienne.

Ignorance des lois

Je peux évoquer un autre cas. Celui d'une jeune réfugiée syrienne. Elle avait appris, par hasard, qu'elle avait droit à la nationalité belge, à condition d'en faire la demande avant sa majorité. Et celle-ci serait atteinte trois jours plus tard! Ce fut une véritable course contre la montre. En deux jours, le nombre de



bureaux et de services administratifs visités, d'escaliers escaladés puis dévalés, fut impressionnant. La veille de sa majorité, un peu avant l'heure de fermeture de l'administration communale compétente, nous avons déposé le dossier de naturalisation complet. J'ai demandé au préposé d'apposer la date du jour sur le dossier que nous venions de lui remettre, ce qu'il a fait volontiers. Trois mois plus tard, cette personne avait acquis la nationalité belge. Cette aventure montre combien l'ignorance des lois et des règlements peut conduire une personne à ne jamais accéder à ses droits.

«La justice est aveugle»

Une dernière anecdote, tragi-comique. J'accompagnais une personne très âgée chez le juge de paix. Elle était convoquée pour être expulsée de son logement. La salle d'audience était comble. Nous nous sommes installés et la séance a débuté. Tout à coup, tout près de nous, une voix s'est fait entendre. Le juge s'est mis en colère. Il était persuadé que nous avions téléphoné pendant son audience. En nous désignant, il nous a traités d'impolis, de grossiers personnages, et nous a fait sortir. Nous nous sommes présentés à l'huissier de service pour lui expliquer notre étonnement, car ni l'un ni l'autre n'avions de téléphone portable. Convaincu de notre bonne foi, l'huissier nous a fait regagner la salle d'audience juste au moment où le juge, toujours énervé, se demandait pourquoi les protagonistes de l'affaire X ne se présentaient pas. Il parlait de nous. Autant dire

que l'affaire fut rondement menée: expulsion. A la sortie, n'ayant rien compris à ce qui lui arrivait, mon compagnon me demanda mon avis sur sa nouvelle montre. C'était une montre pour personnes malvoyantes, qui, tous les quarts d'heure, annonce l'heure de manière très audible... Comme quoi la méconnaissance du cadre social et des convenances culturelles peut avoir des conséquences imprévisibles.

Aider à se prendre en main

Et l'association Accompagner?

A l'occasion du Jubilé de l'an 2000, la Congrégation des Religieux de l'Assomption a lancé un appel destiné à promouvoir des «gestes prophétiques». Nous y avons répondu. Il fallait proposer un projet novateur, en faveur des pauvres, et qui soit soutenu par un groupe, etc. Nous répondions à tous ces critères, et notre projet a été retenu. En 2001, le jour de la fête de saint Joseph, l'association «Accompagner» a été créée. Son objectif est de lutter contre la précarité, la pauvreté ou l'exclusion sociale. Et cela, en confiant à des bénévoles formés la mission d'accompagner sur le terrain des personnes en difficulté, ou dans des situations de détresse de toutes sortes. Cet accompagnement de terrain ne consiste pas à se substituer à la personne, mais à être à ses côtés pour la sécuriser et l'aider à se prendre en main.

Quelle est la «plus-value» qui résulte d'un tel accompagnement?

J'y répondrais par un exemple. Une dame seule est venue nous voir pour demander un accompagnement dans sa recherche de logement. Elle n'y arrivait pas seule. Car, lorsqu'elle allait visiter un appartement, on lui demandait régulièrement d'où elle venait? Elle répondait alors qu'elle avait séjourné en hôpital psychiatrique. Elle avait beau ajouter qu'elle pouvait maintenant sortir, qu'elle était médicalement apte à s'assumer, qu'elle avait de quoi payer son loyer et ses charges, rien n'y faisait. Elle essayait toujours un refus. Nous l'avons accompagnée et, dès la première sortie, elle avait trouvé l'appartement qui lui convenait. Lors de la visite, grâce à la

présence du bénévole accompagnant, la fameuse question n'a pas été posée. Deux mois plus tard, cette dame nous a apporté un paquet de biscuits pour nous remercier. Ils avaient pour nous énormément de saveur.

Dissiper des malentendus

Un autre exemple. Un CPAS (Centre public d'aide sociale), nous a envoyé un homme afin de l'accompagner au tribunal. Seul, il avait peur de s'y rendre. Et il faut dire que, de notre côté, nous aurions eu peur de le rencontrer, un soir, sur un quai de métro désert... Nous l'avons accompagné. Il a été sanctionné, mais notre présence à ses côtés a atténué sa peine et montré son désir d'intégration sociale. Le juge en a tenu compte.

Enfin, je songe à une personne qui était persuadée d'avoir contre elle l'ensemble des assistantes sociales d'une institution. Elle nous a demandé de l'aider. Nous l'avons accompagnée pour un entretien avec la personne en charge de son dossier. Cette dernière était heureuse de notre présence car elle ne savait comment faire comprendre à la personne accompagnée l'aide que son service voulait lui offrir. Le quiproquo était dissipé et la personne était tout heureuse du soutien reçu.

Gérer l'impuissance

Ne rencontrez-vous pas aussi parfois des échecs?

Si, bien sûr. Accompagner, c'est aussi apprendre à gérer l'impuissance. Je pense à cette étrangère qui, avec nous, refaisait pour la n^{ième} fois la même démarche. La réponse fut à nouveau négative. Elle se tourna vers notre bénévole pour lui avouer: sans vous, je n'aurais pas pu vivre ce nouveau refus. Même en cas d'échec, la présence d'un accompagnant est un réconfort.

Le public qui s'adresse à nous, est un public de pauvres, de personnes seules, isolées ou désemparées. Nous n'avons pas la solution à leurs problèmes mais nous recherchons avec elles l'organisme privé ou public susceptible d'offrir un début de solution.

La prière

Un jour, un de nos bénévoles pria intérieurement pour que le bénéficiaire qu'il accompagnait ne prenne pas l'appartement qu'ils venaient de visiter, et qui lui semblait être un taudis. Il se voyait lui-même y loger et cela lui était insupportable. Comme il ne venait pas pour lui, mais pour une personne sans logement, il dut se faire violence pour respecter le choix de cette personne.

Vos bénévoles prient?

Je ne sais pas s'ils prient tous. Nous ne sommes pas une œuvre d'évangélisation déguisée sous les dehors d'une action sociale. Néanmoins, chaque mission d'accompagnement est parrainée par un bénévole priant. Ce dernier, durant le temps de la mission, prie pour tous les intervenants. Ce paratonnerre spirituel est indispensable. Nous avons besoin de l'aide du Seigneur dans notre entreprise. Personnellement, lorsque je fais l'accueil social, en fin de permanence, je suis poussé à offrir au Seigneur toutes ces situations rencontrées.

